

Recueil des selles : Coproculture et examen parasitologique des selles

Recherche de sang dans les selles

? Pourquoi mon médecin me demande de faire cet examen?

La coproculture a pour intérêt de mettre en évidence l'agent responsable d'une diarrhée infectieuse.

L'examen parasitologique des selles a pour intérêt de mettre en évidence des parasites intestinaux responsables de troubles intestinaux ou digestifs.

La recherche de sang dans les selles a pour intérêt de mettre en évidence un saignement intestinal (dépistage des cancers colo-rectaux).

? Que dois-je faire pour réaliser le recueil ?

1- Conditions de prélèvement

Coproculture et parasitologie des selles

- J'effectue l'examen, si possible, lors de mes épisodes diarrhéiques.
- Je fais l'examen à distance de tout traitement, avec un régime sans résidu la veille du recueil
- Si le recueil des selles doit être fait plusieurs fois, j'espace les recueils de 4 ou 5 jours

Recherche de sang dans les selles

- Pour la recherche de sang dans les selles, je fais un régime sans viande saignante ou foie 3 jours avant le ou les recueils

2- Recueil des selles

- Je recueille les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire
- J'écris sur le flacon mon nom, prénom, date et heure du recueil.



3- Recueil des informations

- Origine géographique et/ou éventuels voyages :
- Date de début des troubles par rapport aux éventuels voyages:
- Habitudes culinaires (cresson, viande rouge...):
- Nature des troubles nécessitant l'examen:
- Existence de bilan lipidique préalable:
- Notion de traitement pouvant fausser les résultats:
- Antécédent familial connu:

4- Apporter le flacon au laboratoire

- J'apporte le plus rapidement possible mon flacon au laboratoire (maximum 2h après le dernier recueil)



- Conserver le flacon au réfrigérateur (+4°C) maximum 3 heures pour la coproculture et pour la parasitologie il faut l'apporter immédiatement au laboratoire.
- En cas de problème lors du recueil, informer le laboratoire.